

LE BOUSCAT
EN COMMUN



LISTE UNION DE GAUCHE
AVEC LES ÉCOLOGISTES

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 & 22 MARS 2026

**Carola Tiana
CASTELNEAU**

DES LIEUX POUR TOUS, DES LIENS POUR CHACUN

NOTRE PROGRAMME POUR LE BOUSCAT



GÉNÉRATION-S



DES CITOYENNES
& DES CITOYENS
DU BOUSCAT



NOTRE BOUSSOLE



Notre projet municipal s'articule autour de trois dimensions indissociables :

Les habitants du Bouscat,
les liens,
les lieux.



SOMMAIRE



P. 2 Notre boussole : Habitants, liens, lieux

P. 4 Le Bouscat en chiffres

P. 5 Édito

P. 6 Les finances

P. 8 à 13 Nous, les habitants du Bouscat

P. 14 à 18 Les liens

P. 19 à 25 Les lieux

P. 25 à 26 Échelle métropolitaine

P. 27 Notre équipe du Bouscat en commun



LE BOUSCAT EN CHIFFRES



SUPERFICIE
5,8 KM²

soit 1% de la superficie
de Bordeaux Métropole



NOMBRE D'HABITANTS

soit 4595 hab./km²
(Bordeaux Métropole : 1459 hab./km²).
• 16,2% entre 0 et 14 ans
• 55,1% entre 15 et 59 ans
• 28,7% + de 60 ans
• 12,4% + de 75 ans (soit le taux
le plus élevé de la Métropole)



11 944
MÉNAGES

- 38,1%, couples avec enfants
- 41,5%, couples sans enfants
- 20,4%, familles monoparentales



37 590€
REVENU MOYEN

(Bordeaux Métropole :
28 848 €)



9,1%
TAUX
CHOMAGE

4,4% des foyers sont au RSA



22%
TAUX
LOGEMENTS SOCIAUX

- 13 233 logements sur Le Bouscat
- 11 929 résidences principales
- 329 résidences secondaires
- 965 logements vacants. 54% des
appartements et 46% des maisons.

Chères Bouscataises, Chers Bouscatais,

Le 15 mars prochain vous serez appelés à renouveler votre Conseil municipal. Ce scrutin intervient dans un contexte politique particulier de tumultes nationaux et internationaux, alors même que l'aspiration à la paix n'a jamais été aussi forte.

Le Gouvernement français, empêtré dans les impasses de la dissolution décidée par Emmanuel Macron, ne doit sa survie législative, grâce à l'article 49 alinéa 3 de la constitution, qu'au prix des reniements de certains.

Ces reniements ont un coût pour le pays et plus particulièrement pour les Communes : baisses de dotations, imposition de normes réglementaires, incertitudes majeures sur l'organisation territoriale de la République.

Notre liste, Le Bouscat en commun, n'entend pas masquer cette réalité nationale, pas plus que l'orientation politique que nous défendons, **clairement établie à gauche**. Nous ne cacherons pas nos engagements partisans au service d'une volonté de construire une ville solidaire, écologique et sociale.

Nous défendons une ville accessible, humaine, démocratique, où les services publics, école, santé, culture, le logement et la transition écologique sont pensés pour la population et non pour les intérêts privés.

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont pas de patrimoine.

Le service public est un investissement, pas une dépense.

Le Bouscat arrive aujourd'hui à un moment charnière de son histoire municipale.

Au terme de 4 mandats successifs, le Maire de la commune a décidé de ne pas se représenter.

Vous aurez donc le choix le 15 mars prochain entre la continuité de la même politique avec quelques nouvelles têtes ou **l'alternance constructive que nous vous proposons à partir d'un principe simple :**

une ville juste est une ville où chacune et chacun peut vivre en bonne santé physique et mentale, bien se nourrir, pouvoir se loger, disposer de services publics de qualité, grandir, vieillir et traverser les étapes de la vie sans être laissé seul.

Carola Tiana Castelneau

**AVEC VOUS ET POUR VOUS,
CHOISSONS LE BOUSCAT EN COMMUN**

**Tiana CASTELNEAU pour Les Écologistes
Patrick ALVAREZ pour le Parti Communiste Français
Youri SABATIER pour La France Insoumise
et toute l'équipe du « Bouscat en commun ».**

LES FINANCES

UNE GESTION À LA MESURE DE NOS AMBITIONS

**QUELQUES DONNÉES
CHIFFRÉES SUR LA SITUATION
BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE
DE NOTRE COMMUNE.**



Le Budget communal s'établit à :

49,4 millions d'euros

(opérations réelles, budget primitif voté le 8 avril 2025, 37 millions d'€ en fonctionnement et 12,4 millions d'€ en investissements).

**La recette la plus importante du budget
est constituée par les impôts et taxes,**

28,1 millions d'€

Chaque bouscatais paie en moyenne :

1004 € d'impôt par an

ce chiffre était de 762 € en 2020 (31,7% d'augmentation).

**L'encours de la dette de la Ville s'établit
à 14,63 millions d'€, soit :**

602 € par habitant

Pour les communes comparables au Bouscat à l'échelle nationale, ce chiffre est de **976 € par habitant**. Ce qui laisse des marges à notre Commune en matière d'emprunt.

Notre liste « **Le Bouscat en commun** » travaille sérieusement, à l'image des propositions que nous vous soumettons. Ces propositions s'appuient d'une part sur le travail et le bilan de Patrick Alvarez, élu au sein du Conseil municipal depuis 2014 et, d'autre part, sur l'apport des bouscataises et bouscatais et de nos différents partis politiques.

Chaque engagement pris dans ce programme est chiffré et financé par des ressources budgétaires ou fiscales.

VOICI LES AXES DE NOS PROPOSITIONS EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE ET FISCALE :

La Commune et la Métropole...

« C'est dans la Commune que
réside la force des peuples libres »

- Alexis de Tocqueville

Depuis 2014, nous n'avons cessé au sein du Conseil municipal de défendre l'identité communale afin qu'elle ne soit pas diluée dans l'ensemble métropolitain.

Nous demandons un juste équilibre entre les deux niveaux d'Administration, entre la Métropole qui doit rester un Établissement Public de Coopération intercommunale et la commune.

À ce titre, nous renégocierons l'attribution de compensation et la révision des niveaux de service que Le Bouscat verse chaque année à Bordeaux Métropole (pour rappel 6,5 millions d'€ versés en 2025). **Économie attendue, 500 000 €.**

Cette somme sera affectée à nos investissements et financera notre proposition de réintégrer au sein des effectifs municipaux le Service des espaces verts qui avait été mutualisé.

Les **taux d'imposition de la taxe foncière** sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties seront **maintenus durant tout le mandat.**

Nous réajusterons les tarifs municipaux pour une meilleure justice sociale.

Baisse des tarifs pour les faibles revenus (quotient familial et quotient CAF), **maintien des tarifs pour les revenus moyens et hausse des tarifs**

pour les personnes disposant de revenus « élevés ».

Nous ferons appel à **l'emprunt de manière raisonnée** afin de financer nos projets d'investissement (5 millions d'€ sur la mandature).

Des pistes d'économie seront envisagées :

La subvention aux écoles privées sera maintenue au niveau de celle votée en décembre 2025.

Après plus de 12 années de débat sur ce poste, nous avons réussi à réduire cette subvention de 12% (de 450 000 € en 2025 à 400 000 € en 2026). Si nos critères de calcul avaient été suivis dès 2015, notre Commune aurait économisé plus de 800 000 €.

Une attention soutenue sera portée sur les tarifs pratiqués par les entreprises dans le cadre des marchés publics.

L'emploi public sera préservé et maintenu au niveau actuel (54% des dépenses réelles de fonctionnement).

Cette gestion budgétaire et financière, empreinte de justice sociale, est le meilleur gage d'efficacité publique pour mener à bien nos projets et faire du Bouscat une ville solidaire, sociale et écologique.

NOUS, LES HABITANTS DU BOUSCAT

**DIGNITÉ,
PROTECTION,
ÉMANCIPATION,
POUVOIR D'AGIR**



De l'enfant qui entre à l'école,
au parent qui court entre travail
et périscolaire. Du jeune qui
cherche sa place, au senior
qui veut continuer à vivre
pleinement chez lui.

**À CHAQUE ÂGE, À CHAQUE
PARCOURS, DANS CHAQUE
SITUATION LA VILLE DOIT
GARANTIR PROTECTION,
JUSTICE ET SOLIDARITÉ.**

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance ne relève pas uniquement du Département ou de l'État.

La commune est le premier échelon de proximité :

elle accueille les enfants chaque jour, dans les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les équipements sportifs et culturels.

Nous faisons de la protection de l'enfance une priorité municipale transversale.

Concrètement : Formation de tous les agents municipaux au repérage précoce des situations de vulnérabilité et de violences.

- Mise en place d'un **protocole municipal clair de signalement et d'orientation vers les autorités compétentes.**
- Sécurisation des recrutements et vigilance renforcée dans les partenariats associatifs.
- **Création d'un Document Unique d'Évaluation des Risques de Violences** faites aux Enfants dans chaque lieu municipal accueillant des mineurs.
- **Coordination locale renforcée** avec les acteurs sociaux, éducatifs et associatifs.

Protéger les enfants, c'est prévenir, repérer, agir et coordonner. C'est créer un environnement municipal formé et attentif.

Parce qu'un engagement doit être clair et opposable, nous avons signé :

- **le Manifeste pour la création d'une délégation municipale aux droits des enfants ;**
- **la Charte d'engagement proposée par Mouvement Enfants pour la lutte contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.**

Cette signature engage notre équipe à inscrire ces principes dans la durée du mandat, à mobiliser des moyens dédiés et à rendre publiques nos actions.

La protection de l'enfance n'est pas un slogan :

c'est une politique publique assumée.



HARCÈLEMENT

Nous lancerons un Plan municipal de lutte contre le harcèlement.

Parce que les parents sont souvent démunis face à ces situations, nous mettrons en place des **ateliers** et des **temps d'accompagnement** concrets pour les aider à savoir comment en parler avec leurs enfants, avec l'équipe éducative, savoir comment réagir et comment coopérer avec l'école ou les structures d'accueil.

Mais **lutter contre le harcèlement** ne peut pas se limiter à traiter les situations une fois qu'elles sont établies.

C'est une **responsabilité collective** qui suppose d'agir sur l'organisation même des temps éducatifs.

Les temps méridiens, les accueils du matin et du soir sont des espaces structurants de la vie scolaire tout comme les **temps de récréations**. C'est là que se nouent les dynamiques relationnelles, que se jouent les inclusions ou les mises à l'écart. Aujourd'hui, ces temps reposent principalement sur la vigilance des équipes enseignantes.

La commune doit assumer sa part de responsabilité.

Nous structurerons également les temps de récréation pour en faire de véritables leviers de prévention :

Coopération entre l'Éducation nationale et les services municipaux, dans une logique d'appui et de complémentarité sur les temps de récréation ;

Pour cela :

- animateurs municipaux formés à la médiation ;
- organisation stabilisée des contrats pour professionnaliser les métiers de l'animation ;
- intégration de ces actions dans le Projet Éducatif de Territoire.

Ce choix n'est pas accessoire, c'est un choix politique. Organiser plutôt que subir et protéger plutôt que détourner le regard.

Nous formerons plus largement tous les agents municipaux et soutiendrons les associations et les clubs pour renforcer la prévention, y compris face au harcèlement numérique.

Notre objectif est simple : faire du Bouscat une ville qui protège, responsabilise et répare, en traitant le harcèlement comme une question de culture collective.



ÉDUCATION - PÉRISCOLAIRE - ALSH

Nous donnerons les moyens d'une véritable coopération entre les équipes de l'Éducation nationale et les équipes municipales.

Pour les parents comme pour les enfants, l'école ne doit pas être morcelée. Elle doit former un ensemble cohérent, avec une continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Nous **augmenterons** également les **moyens alloués au développement** des « **classes vertes** ».

Nous recruterons **10 animateurs supplémentaires**.

Nous augmenterons le nombre de places en ALSH (Centre de Loisirs accueillant les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires). Aujourd'hui, **376 enfants fréquentent les ALSH**. Nous augmenterons donc fortement ce chiffre.

Nous reverrons le système d'attribution des places en garderie et en Centres de loisirs.

Nous **doublerons le dispositif vacances sportives** et nous **augmenterons le nombre d'enfants participant aux activités multisports** (découverte sportive sur le temps scolaire).

PETITE ENFANCE

Le Bouscat doit redevenir une ville où toutes les familles trouvent leur place.

Nous développerons l'offre d'accueil municipale et associative afin que le **taux de couverture d'accueil** soit porté à **80%**.

Soit 600 places d'accueil.

Nous maintiendrons notre **soutien aux micro-crèches privées**, parce qu'une politique de petite enfance efficace repose sur une offre pluraliste, capable de s'adapter aux réalités et aux attentes de chaque famille.

Nous étudierons la faisabilité de construction d'une **nouvelle crèche publique de 30 places**.

Nous **développerons les moyens du Relais d'Assistantes maternelles** ainsi que les moyens du lieu d'**Accueil parents-enfants**.



JEUNESSE, ADOLESCENCE & CITOYENNETÉ

Accompagner les centres sociaux afin de consolider et d'élargir les actions existantes en direction des pré-ados et des adolescents, avec des professionnels formés et des projets intégrés au Projet Éducatif de Territoire.

Accompagner chaque jeune de 16 à 18 ans vers sa majorité citoyenne par des ateliers dédiés à la démocratie locale et nationale. À 18 ans, une cérémonie républicaine de remise de la carte d'électeur marquera ce passage : non pour dire pour qui voter, mais pour rappeler que voter est un pouvoir.

SENIORS

Le vieillissement de la population Bouscataise impose une politique ambitieuse en faveur des seniors.

Nous assurerons une meilleure information sur les nombreux dispositifs mis en œuvre en faveur des seniors.

Favoriser le maintien à domicile des seniors :

En développant les services à la personne accessibles et adaptés (maintien à domicile, portage de repas).

Soutenir les projets de logements évolutifs pour les seniors : pensés pour s'adapter à la perte d'autonomie et permettant de mieux vieillir tout en assurant la proximité des services.

Lutter contre l'isolement social :

En développant les transports adaptés : réseau Mobibus, doublement du dispositif de mise à disposition de voitures municipales et réduction du tarif.

Avec l'aide des Caisses de Retraite, nous développerons le dispositif chèque « Sortir plus » pour les plus de 80 ans.

Nous refusons que les jeunes grandissent seuls et que les seniors vieillissent isolés : nous déploierons un programme de visites et d'entraide entre générations dans chaque quartier.



FAMILLES

Nous accompagnerons chaque génération face aux défis du numérique : lutte contre la fracture numérique pour les seniors, prévention des addictions chez les jeunes, gestion des écrans pour la petite enfance, et soutien aux parents dans leur rôle éducatif.

Soutenir la parentalité, c'est offrir des appuis concrets :

ateliers accessibles, temps d'échange, permanences d'écoute et meilleure coordination des acteurs locaux pour que chaque parent trouve un soutien près de chez lui.

Nous adapterons les politiques municipales pour alléger concrètement la pression financière qui pèse sur les **familles monoparentales** : tarification sociale renforcée, accès prioritaire aux services municipaux et soutien ciblé aux dépenses contraintes.

ÉDUCATION POPULAIRE

Nous développerons des cycles de conférences et de rencontres d'éducation populaire, ouverts à toutes et tous.

Comprendre les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques est une condition essentielle pour pouvoir agir, à tout âge. Former, éclairer, débattre : **c'est renforcer le pouvoir d'agir des habitantes et des habitants et faire de notre Commune un espace d'émancipation et d'engagement collectif.**

POLICE DE PROXIMITÉ

Le droit à la sécurité est un droit fondamental pour tous, pour une ville apaisée et tranquille.

Nous focaliserons nos actions sur la police municipale qui doit être une police de proximité déployée efficacement sur le territoire.

Sans se substituer aux missions de la Police Nationale, elle aura pour mission d'œuvrer à la tranquillité des Bouscatais.

Les horaires de la Police Municipale, maintenus en hiver et en automne seront renforcés au printemps et en été avec des agents sur le terrain jusqu'à 22h le soir.

La vidéosurveillance est déjà déployée, **nous nous engageons à ne pas coupler le réseau de caméras avec des systèmes de vidéosurveillance algorithmiques (reconnaissance des visages)** pour des raisons financières, éthiques et de respect de la vie privée.

LES LIENS

SOLIDARITÉS,
COOPÉRATION,
DÉMOCRATIE,
VIE COLLECTIVE



**SI NOUS, LES HABITANTS
DU BOUSCAT, SOMMES
LE CŒUR DE LA VILLE,
ALORS NOS LIENS EN
SONT LA FORCE.**

Une ville tient par la qualité
de ses relations : entre
générations, entre voisins,
entre associations, entre
citoyens et élus.

MOYENS DU CCAS

Nous proposons le doublement du budget de la Commission permanente du CCAS (de 20 000 euros à 40 000 euros).

Pour soutenir les solidarités, prévenir les violences, encourager l'entraide : ce n'est pas accessoire. C'est structurant.

Parce que :

- Les personnes créent les liens.
- Les liens façonnent les lieux.
- Les lieux influencent les personnes.

Agir sur les liens, c'est transformer durablement notre ville et ses lieux.

DÉMOCRATIE LOCALE

Une commune ne tient pas seulement par ses équipements.
Elle tient par la qualité de ses liens démocratiques.

Nous voulons une démocratie locale active, structurée et exigeante, où les habitants ne sont pas consultés à la marge mais associés aux décisions.

Création de **4 Conseils de quartier**, un par quartier, composés pour moitié de citoyens tirés au sort et pour moitié de volontaires, avec un élu référent et, selon les sujets, un expert indépendant.

Droit pour ces Conseils d'inscrire des points à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Possibilité, à partir d'un seuil significatif d'habitants (par exemple 10 % des électeurs), de déclencher une **consultation locale**.

Une partie de la **programmation culturelle** construite à partir des propositions des habitants.

Création d'une plateforme numérique municipale dédiée à la participation citoyenne.



MUTUELLE MUNICIPALE

Création d'une mutuelle municipale pour les personnes résidant sur le territoire de la commune.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

La solitude n'est pas un sentiment individuel. C'est un fait politique majeur. L'isolement fragilise la santé mentale, affaiblit la participation citoyenne et fracture les quartiers. Une commune responsable organise la proximité.

Nous créerons un **réseau municipal de solidarité de quartier**, coordonné par le CCAS, pour repérer les situations d'isolement et organiser des visites, appels et accompagnements simples.

Nous proposerons aux habitants disponibles, qui le souhaitent de donner **une heure par mois** pour une action solidaire locale (visite à une personne âgée, accompagnement à un rendez-vous, soutien ponctuel...).

Nous ouvrirons régulièrement les équipements municipaux pour des temps de rencontre conviviaux : repas partagés, cafés de quartier, ateliers intergénérationnels.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Faire de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales une priorité municipale : protéger les victimes, soutenir les associations féministes, coordonner efficacement les acteurs locaux et développer des lieux d'accueil d'urgence sécurisés.



CULTURE

Offre culturelle à la disposition de tous - PASS culture.

Des lieux publics emblématiques (Parc de l'Ermitage, Parc de la Chêneraie, Parc Marceau) permettront d'accueillir des **scènes musicales** pour des concerts gratuits ou payants.

Nous développerons les **dispositifs de réduction des tarifs** pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la Saison culturelle.

Renforcer l'éducation artistique et culturelle, notamment au-delà de 10 ans (spectacles gratuits ou à 3€ maximum) ; un budget spécifique augmenté pour chaque école publique afin de financer des actions culturelles.

Tous les festivals existants seront maintenus (Salon du livre jeunesse, Fête des jardins,...) et nous développerons l'offre culturelle, notamment en matière de cinéma : 2 films par mois seront programmés à La Source, 4 séances de cinéma en plein air verront le jour dans nos parcs publics en juin, juillet, août et septembre chaque année.

Nous étudierons la possibilité d'installer un dispositif « cinéma » dans la salle de l'Ermitage pour des **rencontres cinématographiques** organisées par la Mairie.

Une partie de la programmation culturelle sera décidée avec les Bouscatais, dans le cadre des Conseils de quartier.



ASSOCIATIONS

Augmentation du budget consacré aux associations, piliers de la vie démocratique locale.

Augmentation du nombre de salles municipales pour les associations.



VILLE SPORTIVE

Avec 6000 inscrits à l'USB 3500 jeunes, dont 2000 jeunes Bouscatais, il est clair que le tissu associatif, sportif et culturel est une richesse essentielle du Bouscat. Il crée du lien social, favorise l'émancipation individuelle et contribue à l'attractivité de la commune.

La ville doit être un partenaire actif et engagé dans ces dynamiques.

Nous souhaitons garantir l'accès au sport au maximum de nos concitoyens.

Nous pensons que cet accès ne doit jamais dépendre du revenu des parents ou de l'inadaptation des infrastructures.

Mise à disposition de minibus mutualisés.

Grâce au financement par des publicités d'artisans et de commerçants, nous souhaitons acheter des minibus électriques à mettre à disposition des associations sportives pour leurs déplacements.

Créer un système de prêt ou de location solidaire de matériel sportif.

Le coût du matériel constitue un frein important à la pratique sportive et contribue à une surconsommation d'équipements neufs peu utilisés.

Mettre en place un Pass Sport

Jeunesse : participation financières aux licences sportives en fonction du quotient familial afin de favoriser l'accès au sport à tous les enfants du bouscat.

Soutenir la pratique sportive féminine et mixte

en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une charte de lutte contre les discriminations et une sensibilisation sur le décrochage sportif des adolescentes.

Rénover le terrain de basket à l'arrière du gymnase Gaston TOUYA, rue Jean Martial (sur le modèle du préau sportif l'espace sportif Betty Cuthbert aux bassins à flot, à Bordeaux).

Développer le handisport et le sport adapté.

En apportant une aide financière à la création de club, en aidant aux démarches administratives et en facilitant l'accès aux gymnase adaptés.

En 2028, nous proposerons l'organisation d'une Olympiade et d'une Para-Olympiade municipales associant clubs, écoles, associations du Bouscat et des élus. Un événement inclusif et fédérateur, conçu comme un levier concret pour accompagner la transition écologique du sport local.



LES LIEUX

TERRITOIRE,
ÉCOLOGIE,
CADRE DE VIE,
USAGES



PISCINE EXTÉRIEURE

L'été, toutes les familles ne partent pas en vacances. Et au Bouscat, tout le monde n'a pas accès à un espace de baignade privé.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la délibération votée par le Conseil municipal en janvier 2020, pour un coût estimé à 1 million d'euros. Il s'agit donc d'un engagement déjà acté que nous voulons concrétiser.

Ce bassin répond à trois enjeux majeurs :

- l'adaptation aux épisodes de fortes chaleurs,
- l'égalité d'accès aux loisirs d'été,
- le renforcement des équipements publics de proximité.

Une piscine extérieure municipale n'est pas un luxe. C'est un choix d'aménagement utile, social et climatique

Optimisation des systèmes de traitement de l'eau des piscines. En prenant exemple sur la Ville de Montreuil qui a remplacé les traitements chimiques traditionnels par de l'électrolyse au sel pour sa Piscine écologique des Murs à Pêches. Cette méthode permet de produire du chlore naturellement à partir du sel dissous dans l'eau, permettant aux baigneur·euses d'évoluer dans une eau douce et cristalline. Son utilisation a également permis de réduire le rythme des vidanges.

Réutilisation de l'eau de vidange de la piscine pour l'arrosage des terrains sportifs.



FAIRE DE L'EAU UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Avec l'appui de la Régie métropolitaine, nous installerons des récupérateurs d'eaux de pluie sur l'ensemble des bâtiments publics, avec stockage enterré ou aérien selon les sites. Cette eau servira au nettoyage des rues, à l'arrosage des plantations municipales, aux jardins collectifs et aux terrains de sport.

Notre objectif est simple :

Ne plus utiliser d'eau potable pour des usages qui ne l'exigent pas.

Préserver la ressource, c'est faire un choix de responsabilité écologique et budgétaire.

DISTRIBUTION D'ABRIS

Nichoirs, hôtel à insectes, abris pour hérissons, etc., pour encourager la biodiversité locale et lutter écologiquement contre les moustiques.

ANIMAUX DE COMPAGNIE ET ÉDUCATION

Nous mènerons des actions d'éducation et de sensibilisation au respect des animaux de compagnie. Le bien-être animal participe pleinement à une ville plus apaisée et respectueuse du vivant.

LE BIODROME notre projet d'agriculture urbaine pour l'Hippodrome.

Nous ferons de l'espace libre
attenant à l'Hippodrome, un
projet structurant de démocratie
alimentaire.



Ce projet s'inscrit pleinement dans les **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**, dont l'ambition est de fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire autour de la question alimentaire, en intégrant ses dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé.

Après concertation avec les habitants du Bouscat, la gestion de cet espace sera confiée à une association créée pour l'occasion.

Nous reconstruirons ainsi, en partie, la ceinture maraîchère bouscataise avec un principe clair : production biologique, interdiction des pesticides, culture selon les techniques de la permaculture.

Nous étendrons progressivement cette expérience à d'autres espaces communaux, avec l'appui de Bordeaux Métropole et du Département, en y consacrant au moins 1 million d'euros par an sur la mandature.

Cette dynamique irriguera toute notre politique alimentaire :

- **Pour nos écoles, des cantines bio, locales et équilibrées, avec un objectif de 60 % de bio et local en fin de mandat.**
- **Développement des AMAP, des marchés paysans et des épiceries coopératives.**

L'Hippodrome appartient à la municipalité. Il doit porter des projets utiles aux habitants.

À l'intérieur du circuit de course, la partie libre a récemment été louée pour y construire un practice de golf avec une salle de sport dédiée aux golfeurs et un espace de snacking.

Nous n'avons rien contre la pratique du golf, ni contre les moments conviviaux.

Pour ce lieu, nous aurions privilégié un projet au service du plus grand nombre. C'est cette vision de l'intérêt général qui guide notre programme.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Panneaux solaires, objectifs : 40% d'énergie renouvelable locale pour la Commune au terme du mandat.

ENFOUISSEMENT LIGNES

Enfouissement des lignes électriques afin de mieux préparer notre ville à affronter les prochaines tempêtes (1,5 million d'€/an). Priorité des travaux au quartier Lafon Féline.

LOGEMENT & SRU

Nous emploierons tous les moyens de droits pour permettre l'occupation de locaux et espaces vacants (droit de préemption, négociation de baisse des loyers).

MISE EN PLACE DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE

TIERS-LIEUX ESS & ENTREPRENEURS

Nous souhaitons nous mettre dans une démarche partenariale, pour **créer un tiers-lieu ouvert aux indépendants et aux acteurs de l'ESS** : un espace pour travailler, coopérer et lancer des projets.

Les acteurs de l'ESS défendent la démocratie dans l'économie et chérissent la démocratie dans la cité. La raison d'être de l'ESS est de réconcilier l'économie avec le sens originel du mot bénéfice : « bien faire et faire du bien ».

Le Bouscat compte de très nombreux **travailleurs freelances, indépendants, auto-entrepreneurs, en portage salarial, en coopératives d'activités, professions libérales, artisans ou créateurs.**

Ils travaillent souvent seuls mais ils constituent une force économique et sociale essentielle pour notre ville.

Aujourd'hui, certains se retrouvent au Patio, à la Maison Sésame, à l'Esquisse ou dans des cafés. Ces initiatives sont précieuses, mais elles restent insuffisantes face au nombre croissant d'indépendants sur notre ville qui travaillent seuls chez eux.

Ce lieu hybride accueillera aussi :

- un atelier de réparation de vélos ;
- des espaces de troc, d'échange ;
- des initiatives de réparation et de remise en état de mobilier paramédical pour les personnes en situation de handicap ;
- des associations engagées dans l'entraide locale.

Un lieu où l'on travaille, où l'on répare, où l'on partage.

Ce lieu sera également ouvert aux salariés en télétravail, parce que le travail, quelle que soit sa forme, participe à la vitalité de notre ville.



URBANISME / LOGEMENTS

Même s'il est évident que l'exiguïté de la commune rend plus difficile le respect de la loi SRU* (25% de logements sociaux), notre ambition est de parvenir à ce quota afin d'éviter les pénalités appliquées à la commune (170 000 € en 2025).

Fixer des quotas de logements sociaux dans toutes les constructions au Bouscat (40%, PLAI, PLUS, accession à la propriété). **Avec pour objectif de pouvoir loger des couples de salariés disposant de revenus moyens.**

Bail réel solidaire (BRS) : Nous utiliserons résolument ce dispositif qui permet de devenir propriétaire et de faire l'acquisition d'un logement neuf à un prix réduit. Car avec le BRS le prix du bâti est dissocié du prix du terrain.

Empêcher la privatisation du logement social, pour toujours rester au plus près des 25% de logements sociaux.

Nous rappelons que 925 logements sont vacants au Bouscat alors que des familles cherchent à se loger. Notre Commune devra faire preuve de plus de maîtrise foncière, notamment en appliquant le droit de préemption.

Balcons de Tivoli (parc de l'Ermitage) : nous ré-orienterons ce projet vers la construction de logements sociaux pour les salariés et non plus exclusivement pour les étudiants.

Favoriser les projets de logement inclusif et d'habitat partagé et adapté (HAPA), pour permettre à chacun de vivre de façon autonome dans un environnement solidaire.

Chaque projet immobilier devra répondre à une charte municipale répondant aux besoins d'accessibilité et d'aménagements d'espaces verts.

Plan d'investissement pour la réhabilitation des bâtiments municipaux. Mise en œuvre déterminée du **Schéma Directeur Immobilier et Energie** (SDIE). Ce schéma prévoit d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics, leur confort et leur conformité réglementaire. Tous les bâtiments communaux sont concernés par ces travaux (5 crèches, 6 établissements de sports, 6 écoles, 4 bâtiments culturels et 20 autres bâtiments, soit 50 000 m² de surface de travaux).

Nous engagerons la rénovation du Centre Social LE CARROUSEL.

L'enveloppe que nous consacrerons à l'exécution de ces travaux s'établira à 4 millions d'€ par an, soit un effort plus soutenu que celui proposé par la majorité municipale actuelle. Nous devons préparer notre patrimoine communal à mieux s'adapter aux aléas de toutes sortes (climatiques, économiques, sécuritaires, techniques, sanitaires,...).

MOBILITÉS

Partage de l'espace urbain et mise en place d'un plan vélo (vélo, voiture, transport en commun, marche).

Stationnement : conserver les règles de stationnement actuelles.

Zones bleues : mise en place de badges ponctuels pour les artisans et professionnels intervenants sur la commune.

Améliorer le plan de circulation en concertation avec les habitants.

Et mettre en œuvre des aménagements urbains liés à la voirie (dos d'âne dangereux, feux à la demande, notamment au regard de la dangerosité aux abords des écoles et des salles de sport).

Remettre le pédibus en place et communiquer différemment pour que les familles s'en emparent.



LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

Nous instituerons une taxe sur les friches commerciales pour lutter contre la vacance commerciale afin d'inciter les propriétaires de locaux vacants à y favoriser le retour de l'activité en louant à des prix raisonnables.

NOS LIENS AVEC LA MÉTROPOLE

MOBILITÉ



Poursuivre et accélérer, à l'échelle métropolitaine, l'adaptation pour les personnes empêchées, poussettes, seniors, handicaps visuels, physiques..., réseau de transport en commun.

Il a fallu énormément de temps pour que Bordeaux Métropole adapte ses arrêts de bus en les surélevant. Il faut continuer les efforts d'adaptation du réseau.

Nos bâtiments publics sont aujourd'hui accessibles à près de 90%, c'est une avancée importante. Mais l'accessibilité ne s'arrête pas à la porte : une ville inclusive, c'est aussi la possibilité d'aller d'un lieu à un autre en sécurité et en autonomie. Nous agissons, en lien avec la Métropole, pour améliorer les cheminements, équiper les traversées de dispositifs sonores et renforcer la continuité des parcours accessibles dans toute la ville.

Gratuité des transports, pour les moins de 25 ans, les privés d'emploi et les usagers disposant de faibles revenus.



NUMÉRIQUE LIBRE

Nous défendrons au niveau métropolitain un numérique sobre, souverain et dégafamisé : choix de logiciels libres, maîtrise des infrastructures, et réduction de l'empreinte écologique, pour des services publics émancipés des géants du numérique. Nos élus à la métropole défendront ce projet.

ESPACES VERTS

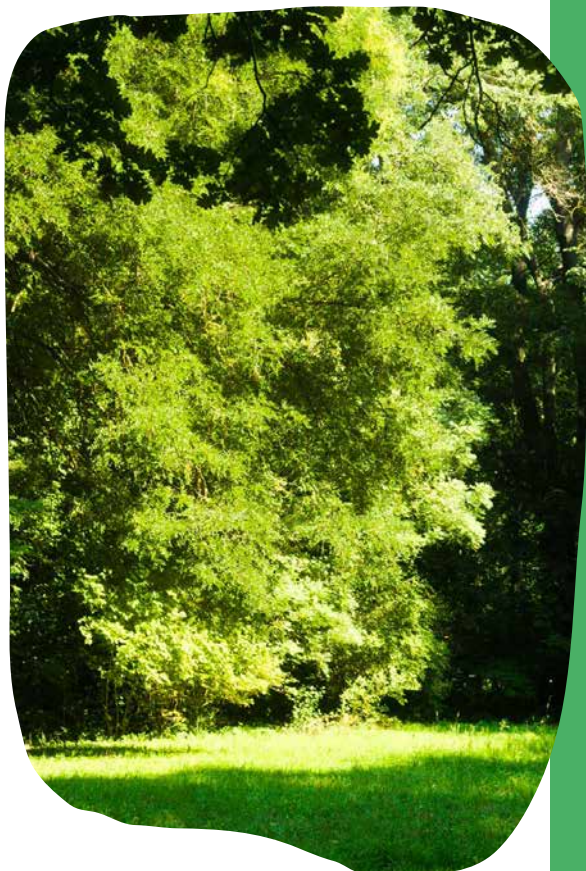
Remunicipalisation de l'entretien des espaces verts.

PLU - ÎLOTS DE CHALEUR

Nous adapterons, si nécessaire, les règles locales du PLU afin de faciliter les solutions permettant de réduire les îlots de chaleur.

Face aux fortes chaleurs, nous déploierons un plan de toitures réfléchissantes sur les bâtiments publics, avec un revêtement blanc à base de poudre de coquilles d'huître transformée en peinture réfléchissante anti-chaleur : une solution simple, efficace et innovante.

Nous accompagnerons également les habitants volontaires afin de réduire la température de leurs toits, jusqu'à 24°C en surface et jusqu'à 7°C à l'intérieur des logements, et ainsi limiter le recours à la climatisation.



ÉLECTION DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Nous nous opposerons à l'élection des élus communautaires au suffrage universel direct, afin que les décisions prises à l'échelle intercommunale restent directement reliées aux conseils municipaux et donc aux habitants du Bouscat.

NOTRE ÉQUIPE



CASTELNEAU Carola Tiana

ALVAREZ Patrick

LOZES Nathalie

SABATIER Youri

SALSE Lisa

CHAPTAL Bruno

BEGARDS Evelyne

CAZENEUVE Romain

LE MAUX Vanessa

PORCHERON David

GAAS Monique

CASTELNEAU Julien

GILLET Brigitte

CLEMENT Thomas

SANCHEZ Marcelle

SALLES Olivier

RICHIR Hélène

ROCA Vivien

BOUYSSIERE Joëlle

MARTY Alain

SANCHEZ Rose Louise

PLAT Alexis

MARINO Chantal

HAUDRY Gabriel

MARQUASSUZAA Elisabeth

CANTIRAN Alain

BONNEFONT Chantal

DINET Xavier

BUTCHER Sara

MARTOS Joseph

ROGER Domitille

DURAND Michel

ROUSTIT Nicole

BILLOUX Pierre Yanick

BORDAS-ALVAREZ Josiane

REGAT Bernard



Venez échanger avec nous autour
de notre programme :

Réunion publique

Mercredi 11 mars | 18H30

La Rotonde de l'Ermitage-Compostelle
10 rue Bertrand Hauret, 33110 Le Bouscat



*Un temps politique suivi
d'un temps convivial.*

REJOIGNEZ-NOUS !



LEBOUSCATENCOMMUN



LE BOUSCAT EN COMMUN



VOTEZ@LEBOUSCATENCOMMUN.FR



WWW.LEBOUSCATENCOMMUN.FR



GÉNÉRATION S



DES CITOYENNES
& DES CITOYENS
DU BOUSCAT